

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : point de situation dans les EHPAD en Occitanie

Des mesures immédiates pour protéger nos aînés

Dans le cadre l'épidémie de COVID 19, des consignes et recommandations ont été très rapidement mises en œuvre dans l'ensemble des 828 établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la région, qui proposent environ 60 000 lits d'hébergement.

La limitation stricte des visites en EHPAD et le renforcement des gestes barrières s'inscrivent dans ces dispositifs de protection de nos aînés. Ces établissements ont expliqué ces mesures aux résidents et à leurs familles. Nombre d'entre eux ont développé d'autres modes d'échanges réguliers pour ne pas rompre ces liens familiaux pendant la période de confinement.

Malgré ces mesures de protection, certains EHPAD de la région ont été fortement impactés par la confirmation de premiers cas de COVID-19 parmi leurs résidents et leurs personnels.

L'ARS tient à signaler la très forte mobilisation et l'engagement sans faille des personnels des EHPAD, ainsi que les professionnels de la réserve sanitaire venus en renforts à l'EHPAD de Mauguio (Hérault).

De premières évaluations chiffrées en cours de consolidation

Les signalements COVID-19 sont effectués directement par les établissements médicaux-sociaux dans un portail national de signalement des événements indésirables depuis le 28 mars. Ces données sont centralisées et analysées au plan national et régional par Santé Publique France. Ce dispositif de signalement, mis en place qu'il y a quelques jours, poursuit sa montée en charge. Ces données sont donc toujours en consolidation.

En Occitanie, à ce jour 167 EHPAD ont signalé un épisode concernant un ou plusieurs cas COVID-19 confirmés ou possibles. L'ensemble de ces signalements correspond à un total de 602 cas de COVID-19 confirmés ou possibles parmi les résidents. Ces chiffres issus des EHPAD de la région nous amènent à déplorer à ce stade 39 décès survenus dans ces établissements et pouvant être liés au COVID-19 depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres sont à interpréter avec beaucoup de précaution : tous les résidents ne sont pas testés et tous les décès ne sont donc pas forcément liés au COVID-19. Une dizaine de décès supplémentaires ont été signalés directement à l'ARS Occitanie antérieurement et sont en cours d'intégration dans la base.

L'expertise de nos CHU pour renforcer la prévention et l'appui à nos EHPAD

Au-delà des mesures immédiates de gestion sanitaire dans ces établissements, l'ARS Occitanie a mobilisé l'expertise des CHU de Toulouse et de Montpellier, pour tirer les leçons des premières situations en EHPAD et mettre en œuvre une stratégie adaptée et globale de prévention, de prise en charge et d'appui visant l'ensemble des EHPAD de la région.

.../...

De façon immédiate, un rappel des recommandations à suivre dans tous les EHPAD a été effectué pour éviter l'entrée du virus dans la structure et, en cas d'apparition de COVID 19 dans l'EHPAD, pour éviter sa propagation dans la structure. Ces recommandations concernent les résidents et les soignants. Elles portent notamment sur l'application stricte de tous les gestes de protection barrière, par exemple via le port obligatoire du masque chirurgical pour tous les soignants en contact avec un résident et sur le dépistage des soignants. En cas de confirmation d'un cas au sein de l'établissement, ces consignes précisent les mesures d'hygiène, de confinement et d'organisation à mettre en œuvre pour limiter les risques de propagation et garantir la bonne prise en charge des résidents.

En parallèle, l'appui aux EHPAD s'organise via la mise en place de plateformes « Covid Personnes âgées » dans chaque département. L'ARS Occitanie a mobilisé les groupements hospitaliers de chaque territoire pour organiser très rapidement cet appui aux EHPAD, en proximité : concrètement, des plateformes de ressources sont en cours de mise en place avec un numéro dédié pour répondre aux besoins d'informations des EHPAD, déclencher la réalisation de tests biologiques Covid-19, aider au dépistage d'un résident ou soignant suspect, conseiller et soutenir les EHPAD par télémedecine et aider à la prise en charge spécifique, y compris à l'hospitalisation si nécessaire. Sur le terrain, une équipe mobile est chargée des prélèvements Covid-19.

ANNEXE :

Premiers indicateurs départementaux issus des signalements des EHPAD en Occitanie (Données Santé publique France au 04/04/2020)

COVID-19 – Nombre de décès
chez les résidents en hébergement
pour personnes âgées, au moment
du signalement initial, par
département, Occitanie
04/04/2020, 12h

Département	Décès
9	0
11	5
12	4
30	1
31	0
32	4
34	22
46	0
48	1
65	1
66	1
81	0
82	0
Occitanie	39

Source : application Santé publique France
COVID-19 EHPAD/EMS

Contact presse Préfecture de Région Occitanie :
06 45 89 72 16 / 05 34 45 36 17
communication@occitanie.gouv.fr

Contacts presse ARS Occitanie :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr